

Prostitution et système prostitutionnel

L'Union syndicale Solidaires considère que la prostitution est une violence liée à la domination masculine et qu'il est nécessaire de la combattre. Cette position s'appuie sur le constat que les personnes prostituées sont en grande majorité des femmes, la clientèle étant, quant à elle, à 99 % masculine. Nous dénonçons ce mythe que les hommes auraient un « besoin sexuel » supérieur, qui nécessiterait une mise à disposition du corps des femmes (mais également d'hommes, et d'enfants) pour satisfaire cette pulsion incontrôlable. Ce mythe participe surtout au contrôle du corps des femmes et de leur sexualité, et en cela, n'est que l'une des expressions du patriarcat comme l'était ou l'est encore le droit de cuissage, l'abus sexuel obtenu par le pouvoir (harcèlement) ou par la force (viol). Le combat féministe oblige aussi à questionner notre rapport au corps et à la sexualité puisque la domination se niche jusque là et les débats récents ont montré, sur cette question, que la femme en tant qu' objet reste encore d'actualité.

Nous nous opposons aux règlementaristes qui considèrent qu'il s'agit d'un métier comme un autre, que l'encadrer par des lois l'autorisant, permet de protéger les personnes prostituées. En Europe, quelques pays ont légalisé la prostitution. Ainsi, aux Pays-Bas, les femmes sont exposées dans des vitrines, en Allemagne, en Espagne elles sont dans des « centres commerciaux du sexe »... Dans ces pays, s'il n'existe pas encore de centres d'apprentissage pour l'activité sexuelle (sauf en Espagne) et un diplôme le concrétisant, les emplois proposés par les agences de placement peuvent néanmoins obliger des femmes à accepter de vendre leur corps, sous peine à terme de perdre leurs indemnités. Un nombre important d'études montre que cette prostitution réglementée n'empêche en rien la traite des femmes par les réseaux mafieux, elle tend même à la renforcer.

De même, nous sommes opposé-es au courant légitimiste qui s'appuie sur l'idée que la prostitution peut être librement choisie, même si elle ne concerne qu'une minorité de personnes, et qu'il convient alors de reconnaître, dans ce cadre, qu'il s'agit d'un service au même titre qu'un autre. Ainsi, vendre un service sexuel ne serait pas « vendre son corps », et il serait de ce point de vue comparable à vendre sa force de travail. Développé dans des pays qui interdisent la prostitution, ce courant revendique un statut reconnu (libéral) pour les personnes prostituées.

Traiter de la prostitution oblige aussi à considérer les enjeux économiques qui l'entourent, dans le système capitaliste actuel et néo-libéral, d'où la notion de système prostitutionnel. Les réseaux de traite des êtres humains bénéficient de la libéralisation de la circulation des capitaux,

et s'appuient par ailleurs sur la pauvreté de nombre de pays, comme sur les politiques migratoires actuelles, pour plonger nombre de candidat-es au départ dans les réseaux mafieux. Et ce sont en effet les femmes issues des milieux défavorisés et les migrantes qui sont sur-représentées dans la prostitution en France, l'âge moyen d'entrée y étant de 15 ans.

La privatisation de pans entiers de l'économie banalise également le recours à des échanges marchands dans des domaines de plus en plus étendus. De ce fait, considérer la sexualité comme un service sexuel renforce l'idée libérale que tout est marchandise, et fournit à l'expansion capitaliste un autre « secteur » d'activité pour l'instant interdit légalement en France.

L'Union syndicale Solidaires est sur ce point cohérente dans son objectif d'une société juste et égalitaire. Nous nous opposons à la marchandisation des corps et revendiquons une sexualité libre et gratuite. Et contrairement à certains courants qui tendent à caractériser les féministes abolitionnistes comme moralistes, la liberté sexuelle et surtout le plaisir qu'elle sous-tend, n'est ni l'apanage de certains et certaines, ni une condition suffisante pour autoriser sa marchandisation.

L'Union syndicale Solidaires considère qu'être soumis-e à une répétition d'actes sexuels sous contraintes (familiales, sociales, économiques...) est une violence qui ne peut être tolérée et qui nécessite des moyens financiers conséquents pour en sortir et exige donc son abolition. En ce sens, l'Union syndicale Solidaires refuse de considérer que la prostitution est un métier ou une offre de service.

Nous revendiquons :

- **un plan d'urgence pour les personnes voulant sortir de la prostitution afin de leur assurer une alternative pérenne, des lieux d'accueil et de soutien ;**
- **des titres de séjour pour les personnes étrangères soumises à l'exploitation sexuelle et au trafic ;**
- **la criminalisation du proxénétisme, la confiscation des biens provenant de l'exploitation sexuelle pour les affecter à l'aide aux personnes prostituées ; la lutte contre le blanchiment de l'argent de la prostitution rendu possible par les paradis fiscaux et judiciaires et les circuits financiers ;**
- **une politique de formation et d'éducation à la sexualité, dans le respect de l'autre ;**
- **l'accès pour toutes et tous aux droits universels : soins, prestations sociales, logement, formations.**